



Vérifier au prononcé

Discours par la Présidente du Conseil économique et social

S. E. M^{me} Sylvie Lucas (Luxembourg)

**Réunion spéciale de haut niveau du
Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement**

New York, le 27 avril 2009

Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous accueillir à cette réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Je tiens à souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux Ministres, aux Directeurs exécutifs, aux représentants de haut niveau et aux autres hauts fonctionnaires d'États Membres et d'organismes s'occupant de développement et de questions financières et commerciales, ainsi qu'aux participants appartenant à la société civile et au secteur privé.

Cette rencontre annuelle que le Conseil économique et social tient avec les institutions internationales des secteurs financier et commercial se déroule à une époque charnière pour l'économie mondiale, marquée par de profonds bouleversements. Si le coût humain de la crise économique et financière sévère que connaît actuellement le monde est lourd, et ce aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, la crise a d'ores et déjà gravement nui aux efforts déployés par les pays les plus pauvres et accentué l'ampleur des difficultés auxquelles ceux-ci se heurtent. 90 millions de personnes de plus pourraient tomber dans la pauvreté en raison de la crise cette année et le nombre de celles n'ayant pas assez pour se nourrir pourrait dépasser le milliard.

Il est de ce fait vital de s'attaquer aux problèmes humains de la crise économique et financière mondiale et d'agir de manière coordonnée et cohérente pour empêcher qu'elle ne se transforme en drame humain généralisé.

Mais, même une fois cette crise surpassée, il nous faudra encore relever d'énormes défis sur le plan du développement, notamment réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

D'où l'importance de se pencher sur le processus intergouvernemental mis en place pour donner efficacement suite aux Conférences de Monterrey et de Doha et assurer le suivi et le respect des engagements que nous avons tous pris dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement.

Si donc le thème de notre rencontre est « Cohérence, coordination et coopération dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha », nous allons examiner de plus près les deux thèmes suivants, thèmes que je présenterai de manière plus détaillée par la suite, à savoir : « Conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, y compris en ce qui concerne les questions touchant à la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale », et « Renforcement du processus intergouvernemental ouvert chargé d'assurer le suivi de la question du financement du développement ».

J'espère que notre débat sera des plus fructueux et que nous saurons pleinement saisir l'occasion, la première, qui nous est offerte à la faveur de cette réunion de nous livrer à un dialogue multipartite véritablement ouvert à tous, sur des questions qui intéressent directement chacun d'entre nous.

Je suis en effet persuadée que nous avons une contribution importante à apporter à la recherche d'une réponse concertée, cohérente et globale à la crise économique et financière. Je rappelle dans ce contexte que le compte-rendu de nos échanges aujourd'hui sera transmis au Président de l'Assemblée générale en vue de la

préparation du projet de document final de la Conférence internationale sur l'impact de la crise financière sur le développement, qui aura lieu début juin ici à New York.

J'invite maintenant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S.E.M. Ban Ki-moon, à prendre la parole et je le remercie chaleureusement, en notre nom à tous, d'avoir pris le temps de se joindre à nous.

Nous allons maintenant aborder, dans un format plus informel, le premier des thèmes inscrits à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui : « Conduite à tenir face aux répercussions de la crise économique et financière mondiale sur le développement, y compris en ce qui concerne les questions touchant à la structure du système financier et monétaire international et les mécanismes de gouvernance mondiale ».

La crise, qui a commencé par l'effondrement du marché des prêts hypothécaires aux États-Unis, s'est rapidement propagée aux marchés financiers mondiaux, touchant l'économie réelle et déclenchant une véritable récession économique mondiale. Les emplois disparaissent à un rythme inquiétant. Le volume des échanges commerciaux recule dans le monde entier. Les mouvements internationaux de capitaux privés ont enregistré une forte baisse. Les conséquences de la crise sont aggravées par la fragilité suscitée par les crises alimentaire et énergétique et l'accélération du changement climatique.

Les graves répercussions de cette crise multidimensionnelle, qui touchent plus particulièrement les pays en développement, sont manifestes. Il importe d'adopter des mesures résolues et cohérentes pour aider les pays en développement qui disposent de ressources limitées pour financer des mesures susceptibles d'atténuer les effets de la contraction économique et pour réaliser des investissements essentiels, notamment en matière d'infrastructure, de programmes sociaux et de création d'emplois. L'aide publique au développement risque aussi d'être revue à la baisse. Il est donc primordial

que le règlement de la crise mobilise, partout, l'attention des décideurs, y compris ceux qui s'occupent du développement.

La Note que le Secrétaire général a adressée à la présente réunion aborde ces points et soulève des questions judicieuses qui devraient animer nos débats. Comme relevé dans cette Note, il importe au plus haut point que la communauté internationale prenne des mesures coordonnées et cohérentes pour limiter l'impact de la crise pour les pays en développement. Ainsi, tout en maintenant le niveau de l'aide publique au développement et de l'aide au commerce, les pays développés devraient veiller à ce que leurs programmes de relèvement n'imposent pas des coûts à court et à long terme aux pays en développement ou en transition. Dans le même temps, il conviendrait d'atténuer le coût que comporte l'ajustement économique pour les pays en développement en améliorant l'accès de ces derniers au financement offert par les institutions financières internationales.

Il importe également de s'accorder sur des réformes institutionnelles et de réglementation à long terme qui permettent de réduire le risque et l'impact de futures crises économiques et financières. À cet égard, nous devrions approfondir le débat sur un système mondial de réglementation financière, fondé sur des règles internationales crédibles et objectives. L'économie mondiale nécessite aujourd'hui des mécanismes de coordination macroéconomique crédibles, efficaces et représentatifs, assortis de structures de gouvernance qui prennent dûment en compte les intérêts de tous les pays et qui définissent avec autorité les orientations. La Note du Secrétaire général comporte certaines recommandations à cet égard. D'autres suggestions figurent dans le rapport récemment publié par la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international. D'autres mesures encore ont été examinées lors du récent sommet du Groupe des Vingt.

Je vous engage à présent à participer à un débat libre et interactif sur ce thème, en vous invitant à tirer pleinement parti de la participation à la présente réunion de toutes les parties prenantes intéressées, et à réagir aux suggestions et aux questions figurant dans la Note du Secrétaire général voire à d'autres contributions au débat, si je puis m'exprimer ainsi, comme p.ex. les exposés présentés par les représentants des différentes parties prenantes institutionnelles, les nombreuses analyses approfondies de la crise effectuées par diverses organisations et institutions au cours des dernières semaines et mois, les mesures adoptées lors du récent Sommet du G-20, les initiatives dont est convenu le Conseil des Chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour n'en nommer que quelques-unes.

Le deuxième thème que nous allons aborder aujourd'hui nous est dicté directement par la Conférence de Doha. En effet à cette réunion, les chefs d'État et de gouvernement avaient reconnu, et je cite, « qu'il est nécessaire de mettre en place un processus intergouvernemental ouvert, renforcé et plus efficace pour assurer le suivi de la question du financement du développement, qui examinerait l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements, identifierait les obstacles, les défis et les problèmes nouveaux et proposerait des recommandations et mesures concrètes, compte tenu des différentes propositions formulées », fin de citation. Ils avaient en outre, je cite à nouveau, prié « le Conseil économique et social d'examiner cette question à sa réunion de printemps et à sa session de fond de 2009, en concertation avec toutes les parties prenantes, en vue de formuler rapidement des recommandations sur lesquelles l'Assemblée générale devra se prononcer le plus tôt possible au cours de sa soixante-quatrième session ».

Comme je l'ai déjà indiqué ce matin, la mise en place d'un processus de surveillance et de suivi intergouvernemental efficace est indispensable à la réalisation des défis en matière de réforme et de développement auxquels les pays en développement font face. En outre, il est essentiel de renforcer le processus de suivi du

financement du développement pour assurer le respect des engagements pris à Monterrey et Doha.

La Note du Secrétaire général contient un rappel des débats consacrés à ce sujet dans le cadre du processus d'examen de Monterrey, des principaux critères recensés en vue de la mise sur pied d'un processus de suivi du financement du développement plus efficace ainsi que des propositions concrètes avancées jusqu'ici. S'inspirant de ces propositions et de ces idées, le Secrétaire général suggère dans sa Note que pour être plus efficace et plus solide, il faudrait que ce processus comporte comme élément essentiel un « Comité du financement du développement » composé de multiples parties prenantes, qui remplacerait et la Réunion de haut niveau que le Conseil économique et social tient au printemps avec les institutions internationales financières et commerciales et le Dialogue de haut niveau que l'Assemblée générale tient à ce sujet tous les deux ans.

Les conclusions concertées auxquelles ont abouti les Conférences de Monterrey et de Doha constituent un repère pour la mobilisation, à l'échelle politique, des efforts portant sur les différents aspects du programme de financement du développement. Bien que de nombreux résultats importants aient été obtenus durant la période qui s'est écoulée depuis la tenue des conférences susmentionnées, les pays en développement continuent de faire face à d'immenses défis et, quoique capitales, les mesures visant à résoudre la crise actuelle ne suffiront pas à remédier au dénuement extrême dans lequel vit une grande partie de l'humanité. Aussi est-il indispensable que nous formulions un processus de suivi du financement du développement renforcé qui soit plus efficace et ouvert.

Je vous invite maintenant à engager un échange de vues sur ce deuxième thème, par la voie, là encore, d'un dialogue véritable, en tenant compte des idées et des questions soulevées par le Secrétaire général dans sa Note ainsi que des observations

formulées par d'autres participants et parties prenantes durant nos débats, y compris les idées avancées par nos partenaires de la société civile lors de la manifestation spéciale que nous avons tenue lundi dernier, 20 avril, dans cette même salle.

Comme j'ai déjà pu le dire, je vois dans l'échange de vues que nous avons aujourd'hui un point de départ, l'occasion de recueillir et d'examiner différentes idées et propositions. Au cours des prochaines semaines, je tiendrai des consultations officielles avec toutes les parties prenantes sur cette question importante, afin que lors de notre session de fond en juillet, le Conseil économique et social puisse adopter des recommandations appropriées sur lesquelles l'Assemblée générale devra alors se prononcer à sa soixante-quatrième session.